Aikikai de France
Fédération Française d'Aïkido et de Budo

QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive. (Arrêté du 20 Avril 2017 – publié au journal officiel du 4 Mai 2017.

Ce questionnaire est confidentiel. Il n'est pas à remettre au club.

Repondez aux questions suivantes par oui ou par non. **DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :**	**OUI**	**NON**
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	❒	❒
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	❒	❒
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	❒	❒
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	❒	❒
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	❒	❒
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	❒	❒
A ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	❒	❒
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	❒	❒
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	❒	❒
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : pas de certificat médical à fournir. Merci de cocher la case correspondante et de signer votre formulaire de renouvellement de licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : le certificat médical est à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné. Merci de cocher la case correspondante et de signer votre formulaire de renouvellement de licence accompagné de votre certificat médical.